



OLEAGINEUX

N°4

du 18/09 au
24/09/2019

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Indre

Observateurs pour ce BSV :

AGROPITHIVIERS, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, ETS BODIN, ETS VILLEMONT, FDGEDA DU CHER, FREDON CENTRE, LALLIER SEBASTIEN, LEPLATRE SAS, PISSIER, SCAEL, UCATA..

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture de l'Indre-et-Loire, SRAL Centre-Val de Loire.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

COLZA

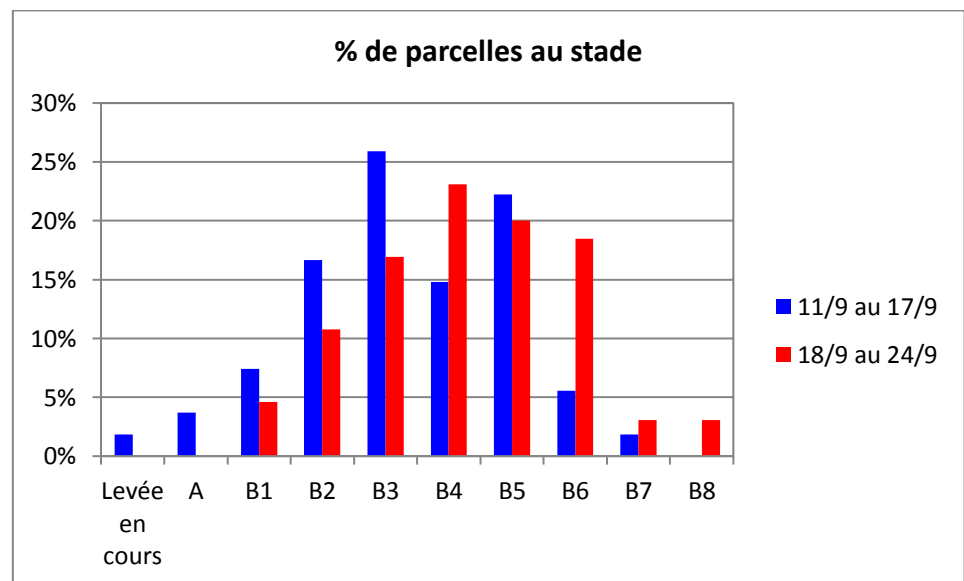
RESEAU 2019 - 2020

Le réseau colza Centre-Val de Loire est actuellement composé de 80 parcelles. Les observations sont disponibles pour 70 parcelles pour ce BSV.

STADE DES COLZAS

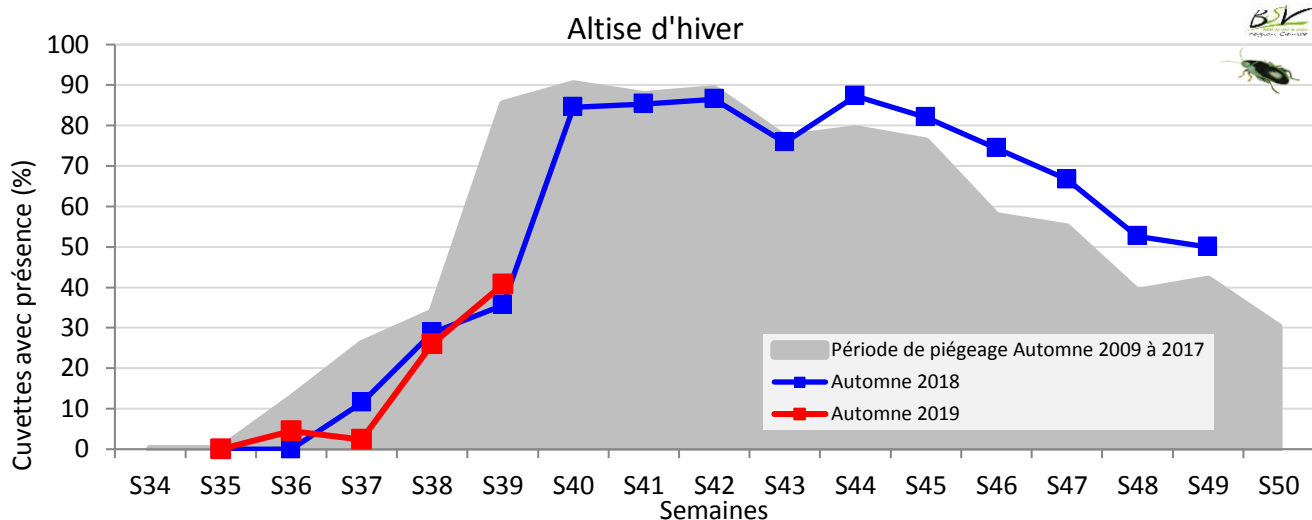
Il faut espérer que les pluies en cours depuis quelques jours pourront permettre la mise en germination des 5 parcelles du réseau encore notées au stade « Semis ». Ces parcelles devront faire l'objet d'une grande attention face aux différents ravageurs et principalement limaces et grosses adultes dans un premier temps.

Pour les parcelles levées, les stades sont compris entre une et huit feuilles. Les pluies pourraient aussi améliorer l'homogénéité du peuplement.



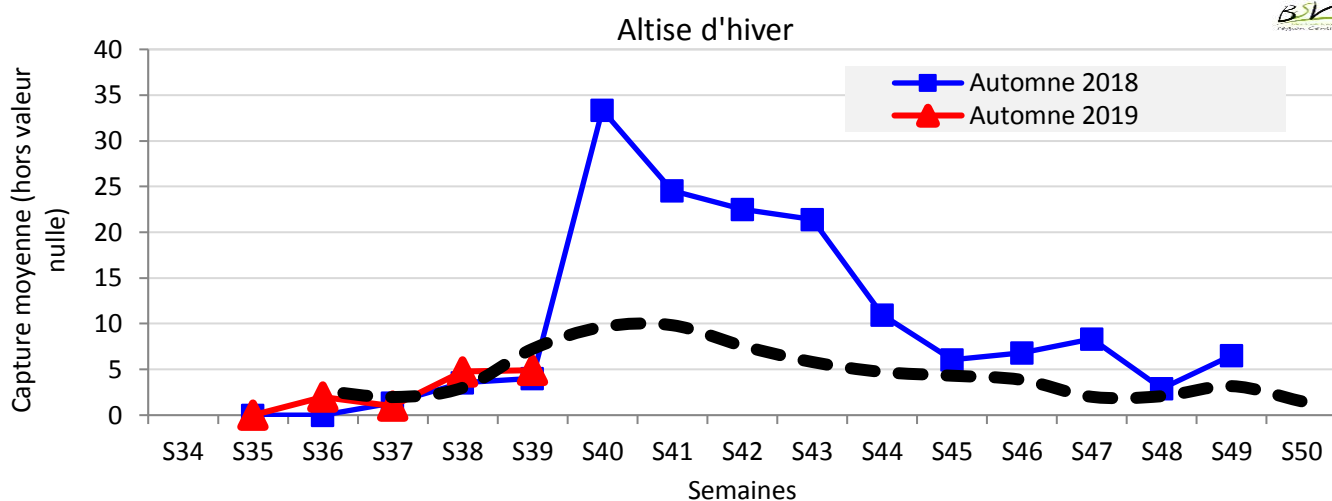
Contexte d'observations

Le nombre de cuvette signalant la présence de grosses altises progressent suivant la dynamique habituelle.



La surveillance des dégâts de ce ravageur est donc une priorité pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles dans les prochaines semaines.

Par rapport à la campagne passée et la moyenne historique, le nombre moyen d'insectes capturé suit la tendance habituelle. **Le nombre d'insectes pourraient progresser dans les prochains jours. Vigilance et Surveillance !**



Pour rappel :

L'activité de cet insecte est nocturne. Cet insecte est résistant aux pyréthrinoïdes.

Contexte d'observations

Près de 70 % des parcelles du réseau sont à présent hors de la zone de danger vis-à-vis du prélèvement foliaire.

La vigilance est de mise pour les parcelles qui ont reçus une pluviométrie suffisante permettant la levée de la parcelle ou une nouvelle levée permettant d'homogénéiser le couvert d'une parcelle partiellement levée. Les grosses altises se porteront de façon privilégiée sur les jeunes plantules

Pour l'instant, les dégâts restent faibles même s'ils ont progressé par rapport à la semaine dernière passant en moyenne de moins de 3 % de surface foliaire détruite à plus de 4%. Localement, on observe un prélèvement pouvant atteindre 30 % soit au-dessus du seuil indicatif de risque.

A ce jour, le risque de prélèvement de feuilles peut être considéré comme **faible** sauf ponctuellement à partir des informations fournis par les parcelles du réseau. Il pourrait basculer à **moyen** à **fort** pour les parcelles avec des plantes en cours d'émergence.

La surveillance des parcelles à moins de 3 feuilles doit se poursuivre.

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

PUCERON VERT DU PECHER

Contexte d'observations

Les premiers pucerons verts du pêcher sont observés dans l'Indre-et-Loire, Le Loiret et l'Eure-et-Loir. La pression est comprise pour l'instant entre 1 et 5 % de plantes porteuses.

Il n'y a plus de risque pour les parcelles à plus de 6 feuilles lors de l'arrivée des pucerons ou tant que le pourcentage de plantes ne dépasse pas 20 %. Le risque est aussi réduit avec les variétés qui comportent la résistance partielle à l'une des viroses (TUyv) transmise par les pucerons.

Le risque peut être considéré comme **faible** à partir des informations fournis par les parcelles du réseau.

Période de risque

→ jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

Pour aller plus loin

Le risque [puceron vert du pêcher](#) est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyréthriinoïdes et pyrimicarbe.

DIVERS

*Attention, le **risque limace** peut à nouveau être d'actualité pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles et surtout en cours de levée dans les prochains jours.*